

C'EST QUOI, L'OUTRE-MER ?

Professeur Gamberge

C'est quoi, l'Outre-mer ?

Rita

Alors, c'était comment les vacances ?

Professeur Gamberge

Le rêve ! Les cocotiers, la plage... Et des bactéries fort intéressantes.

Rita

Tu étais où ?

Professeur Gamberge

À la Réunion, île magnifique !

Rita

La Réunion ? C'est un pays ?

Professeur Gamberge

Pas vraiment. C'est une île qui fait partie de la France. C'est ce qu'on appelle un département¹ d'outre-mer.

Rita

Outre-mer, ça veut dire quoi ?

Professeur Gamberge

Ça veut dire des territoires qui appartiennent à la France, mais qui ne sont pas en Europe. Ils sont « outre-mer », ce qui veut dire « au-delà des mers ». En Amérique, il y a les Antilles françaises, avec la Martinique et la Guadeloupe, puis la Guyane en Amérique du Sud et Saint-Pierre-et-Miquelon juste à côté du Canada. Dans le Pacifique, il y a la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. Dans l'océan Indien, la Réunion justement, et aussi Mayotte.

Rita

Mais pourquoi c'est à la France tout ça ?

Professeur Gamberge

C'est une vieille histoire. Tu sais qu'à partir de la Renaissance, les marins d'Europe sont partis sur les mers du monde entier. Ils se sont installés sur tous les continents, ont colonisé des pays. Au milieu du XX^e siècle, la France avait ainsi un immense empire colonial. Mais les peuples qui habitaient ces pays ont voulu leur indépendance, et certains territoires ont dû se battre contre les Français pour l'obtenir, comme au Viêt Nam ou en Algérie. La plupart des autres l'ont obtenue sans trop de violence. Ne sont restés que les petits territoires qui ne souhaitaient pas particulièrement, ou pas encore, devenir indépendants. C'est ça l'Outre-mer : 17 territoires, avec 2,6 millions habitants.

Rita

Et ils seront toujours français ?

Professeur Gamberge

Certains sont très autonomes. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie sont presque des pays : elles ont des lois à elles et un gouvernement. La Nouvelle-Calédonie va même pouvoir bientôt voter sur son indépendance². D'autres ont fait au contraire le choix d'avoir les mêmes lois ou presque qu'en France ; ce sont les départements d'outre-mer : la Martinique et la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion, bientôt Mayotte³. Ceux-là font partie de l'Union européenne. Enfin, il y a même des territoires inhabités, des îles désertes comme Clipperton ou les Kerguelen.

Rita

Ah... des îles désertes...

¹ Aujourd'hui, les départements d'outre-mer sont aussi des régions d'outre-mer. Ce sont des DROM. Les territoires d'outre-mer sont devenus des Collectivités d'outre-mer (COM).

² Normalement, d'ici 2018.

³ Mayotte est devenue le 101^{ème} département français le 31 mars 2011.

Professeur Gamberge

Oh, les îles désertes françaises ne sont pas trop dans ce style. Ce n'est pas pour rien qu'elles sont désertes. Seuls des chercheurs dans mon genre acceptent d'y séjourner de temps en temps.